

PAROISSES HEBDO

EDITO

UNE NOUVELLE JEUNESSE

Partout en France, les témoignages concordent : une nouvelle génération frappe à la porte de nos églises. Cela ne fait pas beaucoup de bruit, les grands médias n'en parlent pas, et nous ne l'avons peut-être pas remarqué, mais c'est une réalité. Lors de la Messe des Cendres, des centaines de jeunes, venus d'on ne sait où, sont venus remplir les rangs de notre cathédrale et de nos églises. Attirés par une vidéo aperçue sur les réseaux sociaux ? Entraînés par des copains ? En recherche d'identité ? « Si mes voisins font le Ramadan, pourquoi ne ferais-je pas le Carême... » Ne jugeons pas trop vite ces jeunes avec des réponses hâtives ou sociologiques. Oui, il y a une conséquence directe de la déchristianisation : comme les jeunes ne sont plus baptisés à la naissance, ils sont plus nombreux « statistiquement » à vouloir le faire à l'âge adulte. Mais ce n'est pas la seule raison. Il y a clairement une soif de sacré et de profondeur dans la nouvelle génération qui semble beaucoup plus curieuse du fait religieux que les générations

précédentes, précisément parce qu'elle a le sentiment de n'avoir rien reçu. Non seulement on ne constate aucune hostilité des jeunes envers la foi, mais au contraire, la plupart d'entre eux considère qu'elle est une réalité indispensable pour bâtir une existence solide et heureuse dans un monde troublé. Cette génération est un « terrain » à la fois vierge et fertile, mais qui nécessite un accompagnement soutenu. Lorsqu'on n'a pas la chance de grandir dans une famille chrétienne, ou lorsque l'on est le seul pratiquant de son entourage, on peut être tenté par le découragement.

L'enjeu pour nos communautés chrétiennes est immense : saurons-nous accueillir ces jeunes (et ces moins jeunes !) tels qu'ils sont, aller à leur rencontre, les impliquer réellement dans notre vie paroissiale ? Nous avons peut-être fini par en douter, mais le Christ est éternellement jeune. Aujourd'hui encore il appelle de nouveaux disciples, et avec eux il nous renouvelle dans la grâce de notre baptême !

Don François

LE DENIER DE L'ÉGLISE

Notre évêque, Mgr Le Stang, a instauré cette année pour le diocèse d'Amiens un **Dimanche du Denier**. Le dimanche 10 mars, toutes les paroisses du diocèse organiseront ainsi le lancement de la collecte et vous pourrez, dès la sortie des messes, participer au denier si vous le souhaitez.

Pourquoi donner au Denier ?

Seul votre don au Denier permet à l'Église de mener à bien sa mission, car elle ne reçoit de subvention ni de l'État, ni du Vatican. Chaque baptisé reçoit de l'Église. Pensons à la messe, aux sacrements, aux aumôneries d'hôpital, de maison de retraite... Lorsque l'on reçoit, il est naturel de donner en retour !

Le Denier est un acte de solidarité et de fidélité à l'Église.

Il nous revient de prendre en charge la vie matérielle de nos prêtres par le Denier de l'Église. En effet, nos prêtres ne vivent que de la générosité des fidèles.

A quoi sert le Denier ?

Le Denier permet à l'Eglise d'accomplir sa mission :

- annoncer l'Évangile
- accompagner ceux qui le souhaitent sur le chemin de la foi
- célébrer les sacrements et les funérailles
- soutenir tous les hommes et toutes les femmes en particulier les personnes en difficulté : les malades, les personnes isolées ou démunies...

Le Denier, principale ressource du diocèse, permet de rémunérer les prêtres et salariés, de prendre soin de nos prêtres retraités. C'est grâce à vos dons que l'Église est disponible pour chacun, à toutes les étapes de la vie.

Combien donner ? Comment donner ?

Le montant est libre et chaque don compte. Il est de coutume de donner entre 1 et 3 % de vos revenus ou l'équivalent d'un ou deux jours de travail.

Il existe trois moyens pour participer à la collecte du Denier :

- Le don en ligne : toute personne qui le souhaite peut effectuer un don en ligne en se rendant sur le site dédié au don :

<https://don.amiens.catholique.fr/denier/~mon-don>

- Le prélèvement automatique : cette formule simple et avantageuse permet au donateur de mieux gérer son budget en répartissant son soutien tout au long de l'année. Cette solution facilite également la trésorerie du diocèse qui peut compter sur un soutien régulier pour faire face à ses dépenses.
- Le chèque : vous pouvez effectuer votre don par chèque à l'ordre de « Association diocèse d'Amiens » et le renvoyer à l'adresse suivante :

Association Diocésaine d'Amiens - 384, rue Saint-Fuscien

BP 43008 - 80030 Amiens-Cedex 1

Fiscalité : le saviez-vous ?

Si vous êtes imposable, votre don est déductible à hauteur de 66 %. Voilà une bonne raison de donner davantage ! Vous donnez habituellement 100 € et vous n'êtes pas imposable : votre don vous coûte 100 €. Vous êtes imposable et vous donnez 400 € : votre don vous coûte 136 €.

Merci de votre générosité !

LE CARÊME

▪ Les conférences de carême :

En mars, le samedi, de 10h à 11h, à la maison paroissiale (12 rue André) :

- le 9 mars : le linceul de Turin,
- le 16 mars : le sens de la Passion du Christ.

▪ La charité :

Participation à la maraude Saint-Martin le vendredi RDV à 17h à la maison paroissiale (12 rue André) ou à 17h30 place « Marie sans chemise ».

▪ La pénitence :

Bol de riz/pomme le vendredi à 12h30 à la maison paroissiale Saint-Jean-Baptiste.

▪ Le Chemin de croix :

- chaque vendredi à 15h à la cathédrale Notre-Dame.
- chaque vendredi à 18h à Saint-Paul.

« FEMMES DE LA BIBLE » - SAMEDI 9 MARS 15H/18H

A l'occasion de la journée de la Femme, les Conteuses Bibliques vous proposent de découvrir, à partir d'une déambulation dans la **cathédrale**, le **samedi 9 mars de 15h à 18h** des figures féminines fortes, volontaires et courageuses de l'Ancien et du Nouveau Testament.

PRIÈRE POUR LES PERSONNES VICTIMES D'ABUS

La journée annuelle de mémoire et de prière, en réponse à l'invitation du pape François de prier pour les personnes victimes de violences sexuelles et d'abus de pouvoir et de conscience au sein de l'Église, aura lieu dans la cathédrale le **dimanche 10 mars à 16h15**.

HORAIRES SEMAINE SAINTE ET PÂQUES

Confessions : Samedi 23 mars Journée du Pardon 9h30/17h30 à la Cathédrale

Semaine Sainte :

	Dimanche des Rameaux : Messe, bénédiction des Rameaux	
Samedi 23 mars	18h	à Saint-Jacques et à Dreuil
Dimanche 24 mars	10h30	à la Cathédrale et à Saint-Paul
Mardi saint, 26 mars	Messe Chrismale : 19h à la Cathédrale	
Jeudi saint, 28 mars	Cène du Seigneur :	
	19h30	Messe à la Cathédrale 19h à Saint-Paul
	22h	Heure Sainte à la cathédrale
Vendredi saint, 29 mars	Chemin de Croix	
	15h	au départ du parvis de Saint-Leu
	15h30	dans la Cathédrale 18h à Saint-Paul
	Office de la Passion	
	19h30	à la Cathédrale 19h à Saint-Paul

Pâques :

Samedi 30 mars	Vigile Pascale : 21h à la Cathédrale et à Saint-Paul	
Dimanche 31 mars	Solennité de la Résurrection du Seigneur	
	9h30	Messe à Saint-Jacques
	10h30	Messe à la Cathédrale et à Saint-Paul

INTENTIONS DE MESSE

PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Saint-Jacques : Michel Lecornut et les familles Lecornu et Papillon ;

Chapelle des Sœurs de la Sainte-Famille : Michel † et Marie-Madeleine † Walerand

Cathédrale : Jean-Marie Petit †; Corentin Bénard †; Alain Personne ; Jacques et Monique Maingueux † ; l'abbé Jean-Paul Jullient; Simon Ndarurinze †, Jean-Désiré †, Abraham † et leur famille, Chantal Engueleguele †; Paule Faro et le famille Faro-Marlière, Gustave †, Geneviève †, Caroline † ; une intention particulière et pour une guérison.

PAROISSE DES SAINTS-APÔTRES

Justina Costa accueillie par le Père

Cathédrale Notre-Dame

Ouverture :

de 7h30 à 17h30 en semaine
de 7h30 à 18h30 les samedis et dimanches

Dimanche

10h30 Messe
17h Adoration et Vêpres

En semaine

Messes

9h du mardi au samedi
18h30 le mardi :
Messe grégorienne

Chemin de croix vendredi à 15h

Chapelet samedi à 15h

Confessions

Du mardi au jeudi de 9h30 à 10h30
samedi de 9h30 à 11h et
de 15h30 à 17h
dimanche de 15h30 à 17h

Adoration

8h-8h50 du mardi au samedi

Laudes

7h45 du mardi au samedi
8h dimanche

Paroisse des Saints-Apôtres

Mercredi à Renancourt

18 h Messe, adoration et confessions

Jeudi à Saint-Paul d'Etouvie

17h30 Chapelet
18h Messe, adoration et confessions

Vendredi à Saint-Paul d'Etouvie

18h Chemin de croix

Samedi Messe dominicale anticipée

02/03 Argœuves
09/03 Dreuil

Dimanche à Saint-Paul d'Etouvie

9h45 Chapelet
10h30 Messe

Paroisse Saint-Jean-Baptiste

Eglise Saint-Jacques

18h les samedis, messe anticipée

Eglise du Sacré-Cœur (rue de Mareuil)

19h Messe le vendredi 12 avril
18h Vêpres du lundi au samedi
18h30 Chapelet du lundi au samedi

Chapelle des sœurs de la Sainte-Famille (30 rue Lamartine) : Messe

11h30 les lundis et mercredis
8h15 les mardis et vendredis
8h les jeudis et samedis
9h les dimanches

Eglise Saint-Leu : Messe

19h les mercredis
18h les dimanches